

« Grâce aux

actions que nous

avons mises

en œuvre, la

délinquance est

en forte baisse

à Chelles.»

« Ces bons

résultats nous

encouragent

à poursuivre

LETTRE DE **BRICE RABASTE**

Maire de Chelles

DÉCEMBRE 2024 - N°20

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour les informer régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.

AGIR POUR LA SÉCURITÉ À CHELLES: **NOS ACTIONS EN 2025**

Cheri Kadame, Cher Konsieur,

La sécurité publique est avant tout une responsabilité de l'État, qui détermine les moyens alloués à la Police et fixe les bases législatives appliquées par la Justice.

Avec mon équipe, nous avons constaté que les ressources dédiées par l'État étaient insuffisantes pour répondre aux problématiques de sécurité et aux attentes légitimes des Chellois. C'est pourquoi, dès le début de notre mandat, nous avons choisi d'investir massivement dans une politique de sécurité.

Notre stratégie repose sur trois axes principaux :

- Le renforcement des effectifs et des équipements de la Police municipale (véhicules, motos, armement).
- Le déploiement massif de 241 caméras de vidéoprotection, opérationnelles 24h/24 et 7j/7.
- La mise en place d'actions de prévention et d'éducation auprès des jeunes, pour prévenir l'escalade de la délinguance.

Ces mesures ont significativement renforcé la réactivité et l'efficacité de la Police municipale. Grâce aux actions que nous avons mises en œuvre, la délinquance est en forte baisse à Chelles. Le climat général s'est apaisé, et la qualité de vie s'est nettement améliorée, en particulier dans certains quartiers autrefois qualifiés de sensibles.

Ces bons résultats nous encouragent à poursuivre en 2025 nos efforts malgré nos fortes contraintes financières. C'est pourquoi nous allons :

- Déployer 24 caméras supplémentaires.
- Renforcer la formation de nos Policiers municipaux.
- Travailler avec la Justice pour un traitement plus rapide et efficace des procédures.
- Utiliser un nouveau sonomètre pour mieux lutter contre les nuisances sonores des véhicules.

Vous pouvez compter sur notre engagement sans faille pour agir en faveur de la sécurité des biens et des personnes à Chelles.

Brice Rabaste



EN 2025 : RENFORCEMENT DE NOTRE POLICE MUNICIPALE

En 2013, la Police municipale de Chelles se limitait à 24 agents non armés, un unique poste de police en centre-ville et quasiment aucune vidéoprotection. Ces moyens étaient clairement insuffisants pour Chelles.

Depuis, nous avons quasiment doublé les effectifs de la Police municipale et étendu les rondes de surveillance de 6h à 2h pour renforcer la présence sur le terrain. Suite aux attentats de novembre 2015, nous avons également armé nos agents pour leur permettre de mieux protéger les habitants et eux-mêmes.

Pour répondre à des problématiques spécifiques, nous avons créé trois brigades spécialisées :

- Une brigade motorisée pour lutter contre la délinguance routière et les rodéos urbains.
- Une brigade environnement pour combattre les dépôts sauvages.
- Une brigade cynophile, avec trois chiens pour apaiser les conflits.

En 2025, ce renforcement se poursuivra : nous investirons dans la formation de nos policiers sur des sujets cruciaux tels que les premiers secours en santé mentale ou la prise en charge des violences conjugales et intrafamiliales. Nos agents seront également équipés d'un sonomètre pour mieux lutter contre les nuisances sonores, notamment celles causées par des deux-roues au pot d'échappement modifié.

Les Chellois pourront compter sur une Police municipale toujours plus présente, à l'écoute, et capable d'allier pédagogie et fermeté face aux actes délictueux.



policiers municipaux, brigades jour et nuit



opérateurs de vidéoprotection



motards



ASVP, agents de sécurité de la voie publique (dont 2 agents brigade environnement)



agents sécurité écoles (ASE)



chiens de défense de la brigade cynophile

24 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION SUPPLÉMENTAIRES INSTALLÉES EN 2025

Chelles, ville étendue avec ses nombreux quartiers et vastes espaces verts, nécessite des solutions efficaces pour améliorer la sécurité au-delà des seules patrouilles de terrain. Pour répondre à cet enjeu, nous avons mis en place un vaste réseau de vidéoprotection, comprenant aujourd'hui un centre de supervision urbain opérationnel 24h/24, 7j/7, et 241 caméras positionnées stratégiquement pour répondre à des problématiques spécifiques : rassemblements, troubles à l'ordre public, dépôts sauvages...

Ce dispositif sécurise des lieux sensibles, comme les écoles, protège les Chellois et leurs biens, et facilite la localisation des délinquants en cas de vol, d'agression ou de délit routier. En 2023, il a permis 235 interpellations en flagrant délit et la transmission de 197 images à la Police judiciaire pour constituer des preuves solides en justice.

En 2025, ce réseau s'étendra encore avec l'installation de 24 nouvelles caméras dans plusieurs quartiers, renforçant ainsi la sécurité de tous.



LA VIDÉOPROTECTION À CHELLES



241 caméras de vidéoprotection en novembre 2024



235 interpellations en flagrant délit en 2023



197 extractions d'images pour la Police judiciaire en 2023



24 nouvelles caméras de vidéoprotection prévues en 2025

UNE BAISSE IMPORTANTE DE LA DÉLINQUANCE DEPUIS 2014

Cette politique a produit des résultats concrets. En 2023, la Police municipale a mené 26 305 interventions, dont 17 210 à la suite d'appels ou de signalements des Chellois.

DEPUIS 10 ANS, IL EST IMPORTANT DE NOTER QUE LA DÉLINQUANCE A SIGNIFICATIVEMENT RECULÉ:



-72% des vols avec violence*,



-39% des vols de véhicules*,



-46% des cambriolages*,



Quasi disparation des rodéos urbains



EN 2025, UNE COLLABORATION RENFORCÉE AVEC LA JUSTICE

Dès 2017, nous avons instauré le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), un dispositif permettant une coordination efficace entre les acteurs locaux: Police nationale, Justice, associations, bailleurs, Éducation nationale, entre autres. Ce cadre de concertation favorise l'échange d'informations, la mise en œuvre d'actions de prévention et l'élaboration de réponses adaptées, qu'elles soient individuelles ou collectives, face aux actes de délinquance.

Dans ce contexte, la Ville s'engage également en accueillant des personnes condamnées à des Travaux d'intérêt général (TIG) au sein de ses services, notamment espaces verts et propreté.

En 2025, en lien avec le Procureur de la République de Meaux, nous allons mettre en place le dispositif expérimental « Circuit court ». Il offre la possibilité aux policiers municipaux de transmettre directement les procédures au délégué du Procureur de la République, permettant ainsi une sanction rapide des personnes mises en cause.



EN 2025, ENCORE PLUS D'ACTIONS DE PRÉVENTION

Ces dernières années, nous avons mené un travail de prévention structuré autour de trois priorités la jeunesse, les violences intrafamiliales et la protection des seniors. Des initiatives efficaces que nous sommes déterminés à renforcer en 2025.

Depuis 2016, les réunions Opérations tranquillité sécurité et vacances, organisées en partenariat avec les Polices municipale et nationale, continueront d'accompagner les Chellois pour mieux se protéger.

Pour prévenir la délinguance chez les jeunes, nous

intensifierons nos actions de sensibilisation à la citoyenneté, à la parité et à la justice, en multipliant également les interventions en milieu scolaire : ateliers de sécurité routière, permis Internet pour les élèves des écoles élémentaires, et actions comme la semaine de la prévention ou les visites d'audience au Palais de justice pour les collégiens.

Enfin, nous poursuivrons nos campagnes de sensibilisation sur des enjeux sociétaux majeurs, notamment la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales.

WWW.CHELLES.FR







